



PIÈCES ET ACCESSOIRES

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Beziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

du : 20/06/2025

L.C.R.

Echéance le : 31/07/2025

Magasinier :

CS/SB

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page : 1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
5261185	0165285			Zone Expedition : 03			6018505
Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe €	Remise %	Prix unitaire net hors taxe €	Montant €
** BL 6018505 DU 20/06/2025 **							
STOCK							
COMMENTAIRE R.A. : STOCK							
NUMERO DE COMMANDE :							
AIR JET COTTON FRESH	LKEN6473 A05A05	2,00	4	16,25		16,25	32,50
ADBLUE EFFIBLUE 10L	LBAR3198 A25A05	10,00	4	15,95	28,00	11,48	114,84
(MKT) ADDITIF FAP EOLYS	LBAR44404 A15A05	3,00	4	107,00	9,00	97,37	292,11
POWERFLEX							
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 439,45							
CHER CLIENT							
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.							
VOUS Y RETROUVEREZ VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS							
CATALOGUES AINSI QU'UN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.							
SIL N'EST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT							
Total hors taxe €				Montants T.V.A. €		Total T.T.C €	
PI : 439,45				(4) 20,000		527,34	
MO : 0,00 439,45				439,45			
DIV : 0,00				87,89			

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document N° Client N° Commande

5261185 0165285 6018505

Echéance le : 31/07/2025

20/06/2025

527,34



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes (fournitures, réparations et prestations de services) sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux maximum prévu par la loi (égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes). Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.